

[Text]

The Honourable Member from Winnipeg North Centre discussed municipal financing problems. Let me repeat that we are well aware of the problems faced by the municipalities with regard to financing and that the CMHC fund is directed to help in this direction and that unfortunately, as with all programs, we are bound by the total fiscal ability of the country, the question of inflation and, as with many very desirable government programs, we do not have unlimited funds, we do not have a bottomless well. But the municipalities have been in the past and will be even more appreciably in the future helped by initiatives such as the CMHC forgivable loan fund, whereby a portion of the loan is forgivable in regard to waste treatment plants.

The Member from Laprairie wanted to know if consultative bodies under section 3 can be established for any water basin. We intend that each consultative body cover an entire province. They are for the purpose of sorting out priorities and problems for the entire province. Lower-level agencies will cover particular water basins.

With regard to research to reduce treatment costs, this has been a concern of the provinces as well, and rightly so. We are at present greatly increasing our research programs concerned with water quality in the hopes of reducing such costs. We hope to utilize the private sector in this research and we intend to focus first on the problems of municipal wastes and wastes from our major polluting agencies.

The member from Frontenac made a number of suggestions. He explored the possibility that each level of government should retain its present spheres of authority. Too much action by the federal government, he believes, could impinge on provincial areas of jurisdiction and diminish the effectiveness of our efforts.

We have no intention of using the legislation as an instrument to aggrandize federal jurisdiction. It provides for co-operative efforts with unilateral action to be taken only in cases of clear national need, where co-operation could not be achieved. He also said that the federal government should play a catalytic role, but only in its traditional areas. We certainly hope that the federal initiative will prove a catalyst, but we intend to be a very active one. We will be attempting, as the member suggests, to provide adult education, information and technical support.

Finally, he suggested that the federal government should provide financial assistance to the provinces to enable them to carry out programs. The planning and occasionally the implementation of projects will

[Interpretation]

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a discuté des problèmes municipaux de financement. Permettez-moi de vous répéter que nous connaissons très bien quels sont les problèmes financiers des municipalités et les fonds de la Société Centrale d'hypothèques et de logement ont pour mission de fournir de l'aide, mais malheureusement, comme dans tous les programmes, nous sommes limités par les possibilités financières du pays lui-même, par le problème de l'inflation et comme dans le cas de beaucoup d'autres programmes du gouvernement de grande valeur, nous ne disposons pas de fonds illimités. Toutefois, les municipalités, dans le passé, ont reçu de l'aide financière et elles jouiront encore plus à l'avenir de cette aide, sous forme de prêts à fonds perdus comme ceux que la SCHL consent aux usines de traitement de l'eau.

Un député de Laprairie nous a demandé si, en vertu de l'article 3, on pouvait mettre sur pied des organismes consultatifs pour voir à la bonne marche de tout bassin hydraulique.

Nous avons décidé que chacun de ces organismes s'occuperait d'une province entière, en vue d'établir les priorités et de résoudre les problèmes de toute une province. Des organismes de moindre importance s'occuperont de certains bassins d'eau en particulier.

Il va de soi que les provinces aussi se sont intéressées à la recherche en vue de diminuer les coûts du traitement de l'eau. À l'heure actuelle, nous poursuivons nos programmes de recherche sur la qualité de l'eau, dans l'espoir de diminuer ces coûts. Nous allons essayer d'intéresser le secteur privé à nos recherches et nous nous attaquerons surtout aux problèmes des déchets dans les municipalités et des principaux agents de la pollution des eaux.

Le député de Frontenac a fait plusieurs suggestions. Il est d'avis que chaque niveau de gouvernement devrait conserver ses propres sphères d'influence. Le gouvernement fédéral, croit-il, empièterait sur la juridiction du provincial, diminuant ainsi l'efficacité de nos efforts.

Nous n'avons aucune intention d'utiliser la loi pour étendre notre sphère d'autorité. Les lois ne servent qu'à diriger les efforts de chacun, permettant d'agir de façon unilatérale, en cas de besoin sur le plan national lorsqu'on ne peut pas avoir la collaboration de tous et chacun. Il a ajouté que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle catalytique, mais seulement dans le cadre traditionnel de sa juridiction. Nous espérons que l'initiative fédérale sera un catalyseur, mais nous sommes sûrs que ce rôle sera très actif. Nous allons essayer, comme le député l'a suggéré, de dispenser des cours de formation aux adultes, des renseignements et un appui technique.

Finalement, il a suggéré que le gouvernement fédéral devrait aider les provinces financièrement afin qu'elles puissent poursuivre leurs programmes. La planification et la mise en œuvre de ces projets se